

02140 PLOMION

Objet : Enquête publique du projet éolien du Grand cerisier à Nampcelles La Cour

Monsieur le commissaire enquêteur,

Voilà moins d'un an que j'ai acheté une maison à Plomion , j'ai quitté la vie citadine pour me retrouver dans ce petit coin perdu de la Thiérache que j'affectionne tout particulièrement pour sa tranquillité et la beauté de ces paysages.

J'ai investi dans la rénovation de ma maison, habitation qui est située non loin du centre du bourg, ma ligne d'horizon est dégagée et je peux apercevoir le clocher de l'église de Plomion ainsi que celle de la petite commune de Bancigny, mais mon regard est également attiré par la présence d'un mat qui à mon arrivée me laissait imaginer qu' il s' agissait d' un relais téléphonique mais j'ai appris qu'il s' agissait d'un mat de mesures pour une étude de faisabilité d'un parc éolien et à ma grande stupeur pour 9 éoliennes de 180 mètres de hauteurs.

Qui peut accepter de vivre à proximité d'un site industriel pareil ?

De chez moi la nuit, en ligne d'horizon je distingue les flashes rouges des éoliennes de Chaourse, et Montcornet.

J'ai investi toute mes économies dans ce projet et je doute qu'à l' avenir si je devais revendre mon bien qu'un acheteur potentiel daigne vivre à proximité d' un parc éolien.

Ma question est la suivante à ce sujet,

- Vers qui ? puis je me retourner en cas de perte sur la valeur de mon bien immobilier ? Le promoteur ? Le propriétaire du terrain qui a accordé l'autorisation d'implantation, la commune concernée ou le préfet ?

Vous allez saccager mon cadre de vie, vous aller me voler mon horizon , les nuisances engendrées dans un premier temps par la vue de ces mastodontes d' acier me laissent plus que perplexe

La rotation des pales jour et nuit feront du bruit, je suis venue m'installer à la campagne pour la tranquillité et je veux l'été pouvoir dormir mes fenêtres ouvertes et profiter pleinement de ce bien être

Outre les nuisances sonores et visuelles, bon nombre d'associations demandent une étude épidémiologique sur les effets indésirables sur la santé des êtres humains et animaux, qu'en est-il ?

Je me suis intéressée au sujet et bon nombre de personnes riveraines à ses parcs souffrent de maux divers, qu'on accable d'effet nocebo mais qu' en est-il sur les animaux d' élevage, allez-vous nier les problèmes rencontrés et faire la politique de l'autruche jusqu'à un prochain scandale sanitaire ?

- Vers qui devrais me retourner si ma santé se dégrade à cause de cette implantation ? Qui sera tenu responsable ?

Nous sommes en plein cœur de la Thiérache, bocage verdoyant et patrimoine classé avec nos églises fortifiées, j'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi ils ont laissé une étude d'impact se réaliser dans un environnement idyllique pareil.

J'ai pu remarquer la présence de nombreux oiseaux migrateurs qui passent devant chez moi, j'ai eu la chance d'observer récemment un vol de plusieurs centaines de grues cendrées, il n'est pas rare d'observer des aigrettes et des hérons, des pigeons ramiers, sans parler des nombreux rapaces tournoyant au-dessus de chez moi

- Qui sera tenu responsable du massacre des oiseaux avec les collisions dues aux pales ?

Personnellement je ne vois que des effets négatifs à ce projet, les communes ont toujours fonctionné même si les budgets sont serrés, nous n'attendons pas l'aumône des promoteurs pour survivre, nous avons notre fierté et la mienne ne se sacrifiera pas à une poignée d'euros qui en contrepartie m'auront massacré mon cadre de vie. La transition écologique n'est qu'une mascarade organisée au détriment de la santé et du bien-être de la population riveraine

Je suis contre ce projet et tout autre projet en prévision en Thiérache